

Communiqué du 30 avril 2025

Un financement adéquat est indispensable pour soigner la forêt

Plusieurs associations du secteur de la forêt et de la sylviculture s'opposent aux mesures d'économie proposées dans le «Programme d'allègement budgétaire 2027» de la Confédération. L'entretien et la gestion des forêts ainsi que la formation du personnel spécialisé exigent que des moyens financiers suffisants demeurent à disposition.

Quatre mesures du «Programme d'allègement budgétaire 2027» de la Confédération concernent directement la forêt. Des restrictions sont ainsi envisagées dans les tâches communes de la Confédération et des cantons dans le cadre des conventions-programmes en matière d'environnement. Doivent en outre être totalement supprimés:

- la promotion dans le domaine de la formation et de l'environnement;
- le soutien aux installations pilotes et de démonstration pour promouvoir l'écoulement du bois;
- les indemnités aux exploitations engageant des personnes astreintes au service civil.

Pas de concessions sur la sécurité du personnel

Dans le cadre de la procédure de consultation, l'Association des propriétaires forestiers ForêtSuisse, la Société forestière suisse, Entrepreneurs forestiers Suisse, Formation continue forêt et paysage (fowala) et l'Association suisse du personnel forestier se prononcent contre ces propositions du Conseil fédéral. La suppression des soutiens à la formation est un objet sensible pour le secteur forestier. Perdrait leur financement fédéral les cours destinés aux propriétaires de forêts, aux agriculteurs et agricultrices et aux autres personnes sans qualification forestière qui travaillent temporairement en forêt, fournissant une contribution indispensable à sa préservation, notamment dans les régions périphériques fortement boisées. Cela sape les efforts en faveur de la sécurité au travail, sachant que – les statistiques d'accidents de la SUVA le montrent – le travail en forêt demeure une des activités les plus dangereuses. Une bonne formation est donc essentielle. Biffer là les subventions est donc inefficace, relève du court terme et ne fait aucun sens sur le plan économique global. Cette suppression nuit aussi au fait que les exploitations forestières doivent toujours davantage se diversifier et mettre en œuvre, entre autres, des projets dans le domaine de la biodiversité ou de l'adaptation au changement climatique. Les exploitations disposant d'un personnel bien formé sont mieux à même de relever ces défis et de mener ces tâches à bien.

La suppression proposée est délicate en termes de politique régionale aussi, la formation de base aux travaux forestiers étant surtout dispensée dans les régions périphériques et de montagne, où elle garantit des emplois.

Des finances publiques équilibrées, c'est important

Les associations du secteur de la forêt reconnaissent les efforts du Conseil fédéral pour éviter un dérapage des dépenses de la Confédération; elles soutiennent une politique financière durable. Mais bon nombre des propositions concernant la forêt ne font que reporter, sans réelles économies, les coûts de la Confédération sur les autres niveaux étatiques, où directement sur les propriétaires de forêts. De surcroît, il est regrettable que l'ensemble du projet ait été élaboré sans un examen substantiel et sans en évaluer l'impact en matière de réglementation. Les acteurs concernés, comme les cantons ou les associations, n'ont pas été associés à l'élaboration du projet. S'y ajoute que le projet global propose, pour des raisons purement financières, des modifications législatives concrètes, par exemple dans la loi sur les forêts, qui ne résistent pas à un examen technique. En termes de politique publique, une telle approche est hautement discutable et ne correspond pas à la culture politique suisse, qui suppose que tous les acteurs concernés dans l'élaboration d'un projet soient impliqués de manière appropriée.

La population apprécie la forêt

Un tiers du territoire suisse est couvert par la forêt. Il faut en prendre grand soin, car elle fournit de précieux services à la collectivité: protection contre les dangers naturels, maintien de la qualité environnementale incluant purification de l'eau potable ou de l'air. La forêt est aussi très appréciée de la population pour ses loisirs (cf. [l'enquête menée dans le cadre du monitoring socioculturel des forêts WaMos 3](#)). Cela fait longtemps que ces prestations – notamment la fonction protectrice, la contribution dans le domaine du changement climatique et la fonction récréative – ne parviennent plus à être financées par les recettes de la vente de bois. Les mesures d'économie proposées remettent donc en question ces prestations. Déjà maintenant, les contributions pour les prestations sociales de la forêt ne couvrent pas les coûts pour ses propriétaires. De surcroît, nombreuses sont les exploitations qui pâtissent d'un manque aigu de personnel.

Le paquet de mesures d'allègement proposé contredit l'analyse livrée par le Rapport sur les forêts 2025 et accable encore davantage les propriétaires de forêts. Il n'est pas acceptable que la Confédération identifie les problèmes à l'échelon technique, mais qu'elle se dégage de ses responsabilités à l'échelon financier.



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers



Schweizerischer Forstverein
Société forestière suisse
Società forestale svizzera



FORSTUNTERNEHMER SCHWEIZ
ENTREPRENEURS FORESTIERS SUISSE



Association Suisse du personnel Forestier
Verband Schweizer Forstpersonal
Associazione dei Forestali Svizzeri



Fortbildung
Formation continue
Wald und Landschaft
Forêt et paysage

Les réponses à la consultation des associations peuvent être consultées ici:

www.foretsuisse.ch/fr/association/politique-et-positions/prises-de-position

www.forstverein.ch/fr/telechargements/prises-de-position

www.forstunternehmer.ch/politik/

www.foresters.ch/francais/actualites

Contacts

Benno Schmid
Responsable Communication et politique, ForêtSuisse
+41 32 625 88 71
benno.schmid@waldschweiz.ch

Regina Wollenmann
Présidente de la Société forestière suisse (SFS)
+41 76 572 73 44
Regina.wollenmann@forstverein.ch

Roland Furrer
Directeur d'Entrepreneurs forestiers Suisse (FUS-EFS)
+41 79 432 29 15
Furrer@fus-efs.ch

Markus Amhof
Coprésident de l'Association suisse du personnel forestier (ASF)
+41 79 311 64 03
amhof-forst@bluewin.ch

Florian Schär
Coprésident de l'Association suisse du personnel forestier (ASF)
+41 77 405 47 84
schaer.florian@icloud.com

Urs Moser
Formation continue forêt et paysage (fowala)
+41 32 961 18 33
moserurs@net2000.ch